

DROIT CIVIL

DROIT PATRIMONIAL DE LA FAMILLE AU MALI Régimes matrimoniaux, successions et libéralités

Justice et Transcendance de la Vérité !

Un peuple qui cesse de croire en sa justice et en sa magistrature est un peuple qui retourne à l'état sauvage ; c'est pourquoi la justice, à travers la magistrature, doit représenter pour l'État un précieux fleuron ; un de ses plus beaux motifs de fierté et d'orgueil. Aussi la représentation de l'État, sa solidité et son degré de civilisation doivent-ils se refléter dans l'organisation et le fonctionnement correct et harmonieux des Institutions judiciaires.

Il appartient donc à l'autorité dirigeante de l'État de ne jamais discréditer sa magistrature ; de bannir avec vigueur l'impunité tout en glorifiant avec fierté le mérite ; d'intervenir énergiquement pour mettre les Magistrats dans leurs droits et dans les meilleures conditions de travail afin qu'ils assurent comme il se doit leur noble, merveilleuse et ingrate Mission pour le bonheur de la République.



Amadou Aliou N'Diaye est magistrat de profession à la retraite depuis 1991. Il est titulaire d'un doctorat d'État en droit. Il a exercé comme président de la cour d'appel, puis président de la Cour suprême du Mali. Parallèlement à ses fonctions, M. Amadou Aliou N'Diaye fut professeur de droit à l'École nationale d'administration du Mali pendant 32 années (1966–1998). Ancien président de l'Association d'aide aux malades mentaux, il est auteur de plusieurs ouvrages dont De la philosophie des âges, le réveil de l'Afrique, œuvre majeure, destinée à la jeunesse africaine. Âgé de 87 ans, le professeur A. A. N'Diaye consacre son temps de retraite à l'écriture. Il est officier de l'Ordre national du Mali.

ISBN : 978-2-343-24742-7
45 €



DROIT CIVIL
DROIT PATRIMONIAL DE LA FAMILLE AU MALI
Régimes matrimoniaux, successions et libéralités

Amadou Aliou N'DIAYE

Amadou Aliou N'DIAYE

DROIT CIVIL

DROIT PATRIMONIAL DE LA FAMILLE AU MALI

REGIMES MATRIMONIAUX SUCCESSIONS ET LIBERALITES

